

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA



**L'ASECNA INVESTIT PLUS DE 20 MILLIARDS FCFA
POUR LA MISE AUX NORMES DE L'AÉROPORT
INTERNATIONAL BANGUI-M'POKO**



N°523

du 4 décembre 2019

L'ASECNA investit plus de 20 milliards FCFA pour la mise aux normes de l'Aéroport international BANGUI-M'POKO



L'ASECNA a procédé le 29 novembre 2019 à Bangui, au lancement d'un vaste programme spécial d'investissements au profit de la République centrafricaine. Les travaux qui seront exécutés dans le cadre de ce programme entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution adoptée par le Comité des Ministres de l'ASECNA en juillet 2017 à Antananarivo (Madagascar) qui approuvait un Plan d'Urgence en faveur de la République centrafricaine pour un montant de **15 milliards 475 millions FCFA**. Les infrastructures et équipements qui seront réalisés dans ce cadre contribueront à la mise aux normes de l'Aéroport international BANGUI-M'POKO.

Au regard de l'importance stratégique de ces investissements pour la République centrafricaine, durement éprouvée par une crise ayant occasionné d'importantes destructions sur la plateforme

aéroportuaire de Bangui- Mpoko, la pose de la pierre été faite par le Président de la République, son Excellence Faustin Archange TOUADERA.

Les projets à exécuter dans le cadre du plan d'urgence concernent :

Dans le **volet génie civil**, la construction :

- ◆ D'un Bloc technique, d'une Tour de contrôle, d'une station météorologique, de voies d'accès, d'une caserne de Sécurité Incendie et Sauvetage, de voies de servitudes et de la cité ASECNA M'POKO. Il est à souligner, que l'ASECNA est également disposée, au-delà de la cité M'POKO, à réhabiliter totalement les logements d'astreinte, notamment ceux de la cité sise à l'Avenue de l'indépendance à Bangui. Elle n'attend que le Ministère de tutelle, pour la normalisation de la situation domaniale.

L'ASECNA investit plus de 20 milliards FCFA pour la mise aux normes de l'Aéroport international BANGUI-M'POKO

- ◆ D'une centrale électrique;
- ◆ Du centre d'approche et de la tour Radar ;

L'ensemble des investissements dans le Génie Civil est de **11 milliards 900 millions F CFA**.

Au titre des **équipements techniques**, il s'agit de :

- ◆ Un ensemble de trois (3) nouveaux groupes de production et leurs accessoires, pour la nouvelle centrale électrique;
- ◆ Les équipements radar et ses accessoires;
- ◆ Les équipements météo;
- ◆ La mise en œuvre des VORs /DME de Ndele et Bria et du DME de Bangui;
- ◆ La réhabilitation des HF;
- ◆ Les divers et imprévus.

Les investissements pour les équipements font un cumul de **6 milliards CFA**, soit plus de **18 milliards FCFA** pour l'ensemble des travaux.

Au cours de la cérémonie de lancement des travaux, qui s'est déroulée en présence de Monsieur Jean François DESMAZIERES, Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général a mis l'accent sur l'importance de ces équipements pour relancer de façon optimale les activités de l'Aéroport International de Bangui-Mpoko.

Monsieur Mohamed MOUSSA a vanté les vertus de la solidarité qui constitue le socle de l'ASECNA. Il a conclu son discours en mettant en lumière l'ambition de l'ASECNA, 60 ans après sa création : « L'ASECNA que j'ai l'honneur de diriger... C'est 60 ans de coopération, 60 ans de partage et de solidarité. C'est 60 ans d'expérience avérée de gestion professionnelle d'un domaine de haute technicité. En 60 ans nous avons développé une expérience mondialement reconnue pour tracer les routes du ciel. Cette grande expérience doit être mise au service du continent africain à travers le projet du CIEL UNIQUE POUR L'AFRIQUE (CUPA), a-t-il indiqué. Avant de clore son allocution, Monsieur Mohamed MOUSSA a fait deux annonces importantes, à savoir la remise d'un véhicule incendie reformé à la ville de Bangui et la réhabilitation des aides lumineuses et installations électriques de l'Aéroport international de Bangui M'POKO par l'ASECNA à hauteur de **4 milliards 155 millions**. A ce propos, le Directeur Général a demandé à l'Etat d'assurer la sécurisation de tous ces équipements par la construction d'une clôture appropriée.

A la suite du Directeur Général, le Ministre des Transports et de l'Aviation civile, Monsieur Arnaud DJOUBAYE-ABAZENE, a remercié tous les pays membres de l'ASECNA pour cet élan de solidarité et a souligné la volonté de l'Etat de développer l'aéroport international de Bangui Mpoko pour en faire un véritable hub régional du transport aérien, au regard de la situation géographique de la République centrafricaine en Afrique centrale.

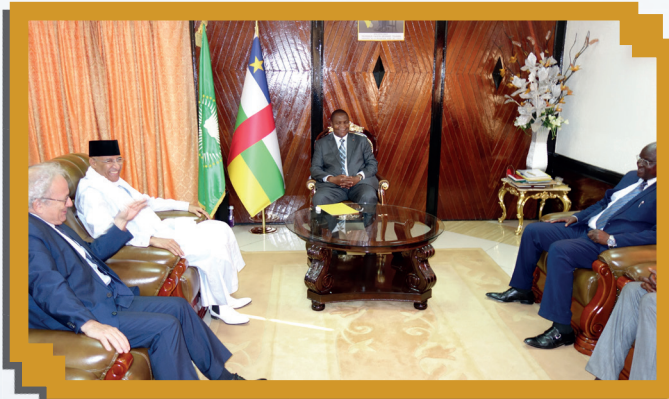


L'ASECNA investit plus de 20 milliards FCFA pour la mise aux normes de l'Aéroport international BANGUI-M'POKO

Audience avec le Président de la République

Après la cérémonie, le Directeur Général, en compagnie du Président du Conseil d'Administration, a été reçu en audience par son Excellence Monsieur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République. A l'occasion, Monsieur Mohamed MOUSSA a fait le point de la situation de l'Agence et des principales réalisations depuis son arrivée à la tête de l'ASECNA en 2017. Il a insisté sur la nécessité pour l'Agence de se projeter dans le futur, en assurant le leadership dans la fourniture des services de navigation aérienne par satellites. Il a renouvelé la volonté de l'Agence d'accompagner la République centrafricaine dans le développement de ses infrastructures et de son transport aérien.

Le Président de la République s'est dit sensible à cette marque de solidarité des autres pays membres de l'ASECNA à son pays affecté par les crises. Il a



chaleureusement félicité le Directeur Général pour son engagement de sa vision clairement définie pour assurer la pérennité de ce formidable outil d'intégration régional qu'est l'ASECNA.

Signature d'un accord de siège

Le Directeur Général a mis à profit son séjour pour signer avec Madame Sylvie BAIPO TEMON, Ministre des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger, un accord de siège entre l'ASECNA et la République centrafricaine. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle convention relative à l'ASECNA que les Etats membres de l'institution communautaire ont approuvé le 10 avril 2010 à Libreville au Gabon et qui est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2013.

Au cours de la cérémonie de signature, le Directeur Général s'est réjoui de ce que les Etats membres ont

compris la nécessité pour l'ASECNA d'être dans les meilleures conditions lui permettant d'assurer la sécurité de son personnel et de ses équipements pour fournir des services de navigation aérienne de qualité. Pour sa part, la Chef de la diplomatie centrafricaine a affirmé qu'à travers cet accord, son pays tenait à réaffirmer son



engagement pour faire bénéficier à l'ASECNA de toutes les facilités nécessaires et du soutien du gouvernement pour la réalisation de ses activités sur le sol centrafricain.

Rencontre avec le personnel

Le Directeur Général, accompagné du Ministre des Transports et de l'Aviation civile, a terminé son séjour par une rencontre avec le personnel. Monsieur Mohamed MOUSSA a félicité le personnel pour avoir conduit les études nécessaires au lancement des travaux du plan d'urgence Centrafrique. Il a exhorté l'ensemble des agents à tout mettre en œuvre pour une exécution diligente et dans les délais de tous les projets lancés.



Il est ensuite revenu sur le bien-fondé de la réforme du système de rémunération en insistant sur le fait que la volonté qui l'anime est de mettre l'ensemble du personnel dans les meilleures conditions possibles, notamment par une revalorisation de la rémunération.

Entretien avec le Secrétaire d'État français chargé des Transports



Le Directeur Général s'est entretenu le 17 novembre au Siège à Dakar avec Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports de la France. Au cours d'une séance de travail avec la délégation française, Monsieur Mohamed MOUSSA a présenté la vision stratégique de l'ASECNA à l'horizon 2032 et les projets majeurs, notamment le concept de ciel unique pour l'Afrique et la volonté de l'ASECNA de

se présenter dans un proche avenir comme le meilleur fournisseur sur le continent africain de services de navigation basés sur le satellite. Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI a fortement apprécié cette présentation et renouvelé l'attachement de la France à l'ASECNA, véritable symbole réussi de coopération nord-sud. Il a apprécié la vision du Directeur Général qui balise l'évolution de l'ASECNA au cours de la prochaine décennie.

Signature d'un agrément entre le Gouvernement de l'Ethiopie et l'ASECNA



Un agrément entre le Gouvernement de l'Ethiopie et l'ASECNA a été signé le 31 octobre 2019 à Addis-Abeba. La partie éthiopienne était représentée par Dr Markos TEKLE, Ministre d'Etat des Affaires Etrangères et l'ASECNA par son Directeur Général, Monsieur Mohamed MOUSSA, en présence de Monsieur Vang'Sy Claude MOUNTHAULT, Délégué de l'ASECNA auprès de la Commission de l'Union Africaine.

Au cours de la cérémonie, le Directeur Général a remercié le Gouvernement de la République d'Ethiopie pour avoir répondu favorablement à la doléance de l'ASECNA. Il a indiqué que l'ASECNA est une organisation internationale créée le 12 décembre 1959 à Saint Louis du Sénégal, regroupant 18 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et la France, dont la mission est de fournir des services de sécurité de la navigation aérienne au-dessus des espaces aériens de ses Etats membres et non membres ainsi qu'au-dessus des zones maritimes internationales de l'Océan Atlantique constituées du couloir aérien reliant l'Amérique du Sud et l'Europe, et de Madagascar et des Comores dans l'océan Indien pour un espace aérien total de 16,1 millions de Km².

Sa vision, a-t-il indiqué, est de faire en sorte que l'ASECNA devienne le fournisseur de services par satellites pour le continent africain et l'un des plus importants, capable d'assurer les meilleurs standards possibles de sécurité.

Enfin, partant de notre expérience de 60 ans de mise en commun des moyens, il a également indiqué qu'il pense que cette expérience est suffisamment intéressante pour être mise au service du Continent à travers l'accréditation que l'Agence a obtenue auprès de la Commission de l'Union Africaine.

Le Ministre d'Etat éthiopien a affirmé être disposé à coopérer avec l'ASECNA dans la mesure où la compagnie aérienne Ethiopian Airlines bénéficie de bons services dans les espaces aériens gérés par l'Agence.

Et pour célébrer cet événement, un déjeuner a été offert à la résidence de l'ASECNA à Addis-Abeba en l'honneur du Directeur Général avec la participation de quelques Ambassadeurs des Etats membres de l'ASECNA.



AGENCE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE
EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR

1959



2019

6



ANS

12 décembre 1959

12 décembre 2019

*Soixante ans
au service du Ciel Africain*



www.asecna.aero

LES ROUTES DU CIEL, NOTRE MÉTIER